



Lille, le 2 juin 2026.

**Madame Béjean**  
**Rectrice de l'académie de Lille,**  
**rectrice de la région académique Hauts-de-France**  
**et chancelière des universités**

**Objet** : organisation de la session 2026 des examens de l'EAF.

Madame la rectrice,

Notre fédération tient à vous alerter sur un problème de calendrier qui apparaît à la lecture des convocations des correcteurs des épreuves anticipées de français de la session 2026, dont l'impact sur les conditions de correction elles-mêmes est extrêmement préoccupant.

En effet, les professeurs de Lettres sont convoqués à la réunion d'harmonisation de l'oral, à l'issue de laquelle ils se verront remettre les descriptifs des textes des candidats qu'ils auront à interroger, le 15 juin. C'est-à-dire, pour les professeurs qui assurent une double mission d'examineur de l'oral et de correcteur de l'écrit, que les descriptifs de l'oral ne seront pas disponibles avant les copies, pour lesquelles la mission de correction commence le 15 juin également.

Pour la première fois, lors de cette session 2026, les deux missions se chevauchent, ce qui contraint les collègues à préparer les oraux et corriger les copies *en même temps* !

Il suffit de comparer avec les deux années antérieures, pour constater la dégradation inédite de leurs conditions de travail.

En 2024, la commission d'entente de l'oral était fixée le 11 juin et la mission dématérialisée de correction des copies débutait le 17 juin, ils avaient ainsi six jours pour préparer les oraux avant d'avoir les copies.

En 2025, ils en avaient 5 ou 6. (Les commissions d'entente de l'oral étaient fixées le 11 ou le 12 juin et la mission dématérialisée de correction commençait le 17/06.)

Cette année, le calendrier est inversé. La commission d'entente pour l'oral est fixée au 15 juin, et la commission d'entente pour l'écrit le 12, pour une mission de correction dématérialisée qui commence... le 15 juin, soit le même jour que la mission d'étude des descriptifs ! Nous soulignons que le nombre de jours consacrés à la correction des copies est inchangé puisque celles-ci doivent être corrigées pour le 3 juillet.

Le chevauchement de ces deux missions ne laisse pas le temps aux professeurs convoqués de préparer les oraux avant de corriger les copies.

Par ailleurs, la convocation pour l'étude des descriptifs débutant après la composition écrite des élèves, les collègues examinateurs du Français risquent de ne pas être déchargés de surveillance,

contrairement à ce que nous demandons tous les ans dans le cadre du comité de suivi des examens.

Les descriptifs devant être transmis par les professeurs de Lettres de première pour le 5 juin, nous espérons qu'il est encore temps d'avancer la remise des descriptifs aux professeurs examinateurs afin de leur laisser le temps de préparer l'évaluation de l'oral.

Si l'organisation décrite devait être confirmée, elle serait une régression incompréhensible des conditions de travail des correcteurs, qui ne peut qu'être préjudiciable aux candidats des épreuves anticipées de français du baccalauréat.

Nous vous prions de croire, Mme la Rectrice, à l'expression de notre parfaite considération.

Guillaume Maës,  
secrétaire départemental du SNFOLC du Nord et coordonnateur de la FNEC académique.

**SECTION DEPARTEMENTALE DU NORD DU SN-FO-LC**

**Boulevard de L'usine**

**CS 90022 59045 Lille Cedex**

**Tel : 03.20.52.49.18 Mail : [snfolc59@wanadoo.fr](mailto:snfolc59@wanadoo.fr)**

**Site : <http://www.snfolc59.fr/>**

